

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2019

Délibération n° D-2019-315

**Groupe scolaire Jacques Prévert - Marchés de travaux de
réaménagement - Lots 3, 6 et 15 - Avenant n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

Groupe scolaire Jacques Prévert - Marchés de travaux de réaménagement - Lots 3, 6 et 15 - Avenant n°1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil municipal en date du 20 mai 2019, la Ville a approuvé l'attribution de 16 lots pour le réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert.

Les prix des marchés sont révisibles.

Or, il s'avère que 3 indices indiqués dans les cahiers des clauses administratives particulières (CCAP) n'existent plus. Il y a donc lieu d'établir un avenant pour déterminer le nouvel index à adopter pour les lots concernés.

| N° lot | Désignation | Attributaire | Montant du marché en € HT toutes tranches comprises | Index de révision initial | Nouvel index |
|--------|--|--------------------------|---|---------------------------|--------------|
| 3 | Charpente, parois ossature bois, bardage | LA CHARPENTE THOUARSAISE | 153 000,00 | BT16A | BT16B |
| 6 | Menuiseries intérieures | GUILLON BERGER | 39 000,00 | BT18 | BT18A |
| 15 | Aménagements extérieurs, VRD | EUROVIA | 42 874,05 | TP03 | TP03A |

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 aux lots 3, 6 et 15 comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

24 JUL. 2019

COMMANDE PUBLIQUE
ET LOGISTIQUE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

VILLE DE NIORT

24 JUL. 2019

Service Courrier

Marché n° 19231M050
MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE
JACQUES PREVERT A NIORT
LOT 3 – CHARPENTE, PAROIS OSSATURE BOIS, BARDAGE

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part,

Et :

La société LA CHARPENTE THOUARSAISE située au 7 rue Jean Devaux – ZI le Grand Rosé – BP 165 – 79 104 THOUARS représenté par*Quentin*....**CAPELLE**.....

d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.

Les prix du marché sont révisables.

L'index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Batiment est le BT16A- Charpente bois en résineux.

Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de septembre 2014.

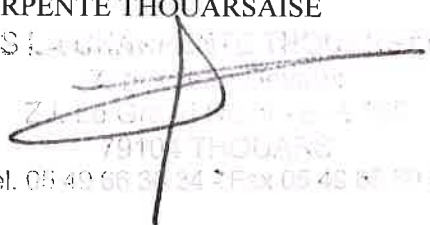
Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index BT16A est remplacé par l'index BT16B.

Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice BT16B à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

| | |
|--|-------------------------|
| A THOUARS , le 23/07/2019 | A Niort , le |
| LA CHARPENTE THOUARSAISE SAS  7 rue Jean Devaux ZI le Grand Rosé 79104 THOUARS Tél. 05 49 66 30 24 Fax 05 49 66 30 25 | Le pouvoir adjudicateur |



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 19231M062
MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE
JACQUES PREVERT A NIORT
LOT 15 – Aménagements extérieurs, VRD

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du
d'une part,

Et :

La société EUROVIA POITOU-CHARENTES LIMOUSIN située au 186, route de Nantes – CS 42 020 – 79 011 NIORT Cedex représentée par M. CALVET Christophe, chef d'agence
d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.

Les prix du marché sont révisables.

Un index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Bâtiment est le TP03 – Terrassements généraux

Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de septembre 2014.


Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index TP03 est remplacé par l'index TP03A.

Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice TP03A à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

| | |
|--|-------------------------|
| A NIORT, le 19 Juillet 2019 | A Niort , le |
| EUROVIA POITOU-CHARENTES LIMOUSIN  Agence de NIORT 186 Route de Nantes / CS 42020 79011 NIORT CEDEX Tél. 05 49 73 44 39 - Fax 05 49 73 92 46 | Le pouvoir adjudicateur |



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

COURRIER ARRIVE
VILLE DE NIORT
22 JUL. 2019
SERVICE PUBLIC
ET LOGISTIQUE
Service Courrier

Marché n° 19231M053
MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE
JACQUES PREVERT A NIORT
LOT 6 – Menuiseries intérieures

Avenant n° 1

Entre :

La Ville de Niort, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du
d'une part,

Et :

La société GUILLON BERGER située au 8 rue Jean Moulin – 86 240 FONTAINE LE COMTE représentée par M. Marc BERGER
d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.
Les prix du marché sont révisables.
L'index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Bâtiment est le BT18 – Menuiserie bois et quincaillerie intérieure.
Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de décembre 2006.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index BT18 est remplacé par l'index BT18A.
Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice BT18A à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

| | |
|---|-------------------------|
| A Fontaine le Comte , le 19/07/2019 | A Niort , le |
| GUILLON BERGER <div style="text-align: center;"> <p>SAS GUILLON - BERGER 8 rue Jean Moulin 86240 FONTAINE LE COMTE Tél. : 05 49 59 23 53 RCS FONTAINE LE COMTE 411 498 801</p> </div> | Le pouvoir adjudicateur |